

Introduire et populariser le structuralisme. Quelques ouvrages de vulgarisation

Jean-François Bert
Université de Lausanne

Résumé : En revenant sur cinq ouvrages de vulgarisation de la fin des années 1960, il s'agira de préciser la perception mitigée du structuralisme par le grand public. Une méthode de « quelques-uns » qui brille par ses contradictions internes et le jeu incessant des principaux acteurs du courant qui cherchent, surtout, à s'en détacher.

Mots-clés : : vulgarisation, controverses, définitions, critique, rejet, adhésion.

Il existe plusieurs « histoires » du structuralisme qui nous apprennent, comme pour celle de Dosse, que ce courant de pensée fut dominant dans les sciences de l'homme au début des années 1960, qu'il s'arrêta pour beaucoup de lecteurs politisés en 1968¹ et pour d'autres au début des années 1970, et que son apogée eut certainement lieu en 1966, une année pivot qui a vu la publication simultanée de plusieurs textes ostensiblement « structuralistes ». C'est toujours avec une grande précision chronologique que ces histoires se sont occupées de préciser les trajectoires des principaux acteurs, mais aussi les contenus doctrinaux, cohérents ou évolutifs, qui permettent d'unir sous ce vocable de structuralisme plusieurs auteurs venant de disciplines différentes. Les revues comme *Esprit*, *La Pensée*, *La Quinzaine littéraire* ou les *Temps modernes* ont fait office de sources car, dès le début des années 1960, plusieurs numéros spéciaux tentaient de faire le point sur le possible devenir de ce courant de pensée². Doxographiques, aussi, ces histoires du structuralisme sont revenues sur les controverses qui

1. C'est ce que suggère en tout cas ce commentaire de A. Lime : « Tout comme cela fut le cas pour la vogue de l'existentialisme, la mode du structuralisme, après avoir envahi les milieux petits-bourgeois, reflue. [...] on structure moins dans les cafés et les salons ». Lime (1969).

2. On peut penser au numéro de la revue *Esprit* intitulée « La pensée sauvage et le structuralisme », qui a pour but de « remplacer les idéologies de l'histoire défaillantes » (1963 : 546). On peut aussi citer le retour de la revue *Aletheia* qui, après deux ans d'absence, revient pour « reprendre et décaper les méthodes même de notre pensée et de notre recherche » (1966 : 187). Consacré à une première évaluation du structuralisme, ce numéro cherche à montrer la nouveauté – mais aussi la fécondité – de ce courant qui oblige les jeunes chercheurs à travailler sur des temporalités nouvelles, mais surtout à atteindre une véritable exhaustivité dans la description. Désormais, il ne peut plus y avoir de « résidu ». Encore en 1966, on peut citer aussi le

ont scandé la vie du courant, les polémiques savantes infinies sur le statut de l'histoire, la place de la pratique ou encore le rapport au texte (Barthes-Picard, Foucault-Sartre, Lévi-Strauss-Ricoeur...), et sur les mouvements de flux et de reflux de la méthode, discipline par discipline. Au final, rien que de très normal pour ce type d'approche; l'histoire du marxisme et du darwinisme ont connu elles aussi les mêmes aléas³.

On s'est par contre beaucoup moins interrogé sur la manière dont cette « méthode », « démarche », ou encore « philosophie », « doctrine » ou « attitude » structuraliste – c'est selon – a été popularisée, vulgarisée et diffusée auprès du grand public. Une diffusion qui s'est pourtant faite rapidement hors de l'institution scolaire-universitaire et dont le but n'était pas nécessairement de former des spécialistes de la question, et encore moins de futur praticien. Les nombreux gestes stéréotypés effectués par les vulgarisateurs sont facilement repérables et, au final, assez habituels pour ce genre de littérature (traduction, résumé, contraction, reformulation...). Ce sont eux, pourtant, qui après plus de cinquante ans font le « sel » d'une pratique encore trop rapidement rejetée dans les marges de l'histoire des théories alors même qu'elle a joué un rôle évident dans le succès (et peut-être surtout le rejet) du structuralisme. Comme l'a fait Yvette Conry pour le darwinisme, décider d'en revenir aux modalités d'introduction d'une théorie scientifique, c'est d'abord s'interroger sur les conditions d'usage de la doctrine considérée, mais aussi essayer de comprendre comment s'articule les emprunts et les objections et « dans quel champ du savoir ou de l'idéologie » l'on a fait jouer cette connaissance particulière⁴.

À défaut de pouvoir deviner ce que les Français des années 1960 pensent du structuralisme, on peut essayer de déterminer ce que cette littérature les incite à en penser.

Nous avons retenu cinq ouvrages ouvertement vulgarisateurs dont la fonction se résume alors à rendre compréhensibles les tenants et les aboutissants de la démarche structurale. C'est le cas du *Structuralisme* de Jean-Marie Auzias (collection « Clefs » de Seghers), dont la première édition date de 1967 (l'ouvrage a été réédité plusieurs fois, d'abord en 1971 puis en 1975). Agrégé de lettres modernes, enseignant à l'Institut des sciences appliquées de Lyon, Auzias gratifie ses lecteurs de sa propre définition de la vulgarisation : « Nous avons essayé de parler du structuralisme pour qu'un plus grand nombre de gens se posent davantage de questions, et non pour produire un de ces livres appartenant à cette culture de masse qui n'est au fond qu'une mise en condition⁵ ». Un livre qui se présente aussi comme un mode d'emploi pour les instituteurs. C'est le cas, également, de *Pour ou contre le structuralisme. Claude Lévi-Strauss et son œuvre*, d'Albert Milet. Publié en 1968 par le Centre diocésain de documentation de Tournai, cet ouvrage s'efforce « sur la base d'une documentation sérieuse et étendue » de mesurer la pertinence de l'approche lévi-straussienne. C'est sûr de lui et de sa documentation que l'auteur a, comme il est possible de le lire sur la quatrième de couverture, pu se frayer « à travers un terrain accidenté une voie droite et sûre ». Cette même année est marquée aussi par la publication d'un diptyque de Fages (Jules

numéro de la revue des *Temps modernes* ou le structuralisme est renvoyé à ce qu'il est, à savoir une mode qui échoue à expliquer les changements (1966).

3. Sur les vicissitudes de l'histoire du marxisme dans/par les sciences sociales : Barbe (2014).

4. Conry (1974 : 28).

5. Auzias (1967 : 6).

Gritti de son vrai nom, prêtre et sociologue proche de Georges Friedman, et pionnier de l'analyse des médias) : *Comprendre le structuralisme* et *Le structuralisme en procès* chez Privat (collection « Regard »). Alors que le premier volume consiste à « traduire en termes clairs les principales règles de l'analyse structurale et ses champs d'application ⁶ », le second a pour fonction, en se proposant d'éclairer les principales critiques faites aux structuralistes, de rendre le lecteur « dynamiquement sensibles à sa présence ⁷ ». Nous envisagerons enfin le cas de *Le structuralisme* de Louis Millet et Madeleine Varin d'Ainvelle, ouvrage publié en 1970 (réédité en 1972) dans la collection « Psychothèque » dirigée par Jean-Michel Palmier. Agrégé de philosophie, Louis Millet fonda en 1959 l'Institut de psychologie de Grenoble. Varin d'Ainvelle, liée à la revue des *Études philosophiques*, est psychologue et spécialiste des méthodes de groupe. L'ambition des deux auteurs est, là encore, de donner à voir « l'aspect nouveau, insolite [...], d'une manière de voir ⁸ ».

Nous n'avons pas pu nous préoccuper outre mesure de la diffusion effective de ces ouvrages, comme de tenir compte des lieux de diffusion, de la durée de leur utilisation, et des conditions de leur emploi... Des éléments qui auraient dépassé de beaucoup le cadre de cette étude ⁹. Nous nous sommes donc limités au repérage des tentatives de définition du structuralisme, à l'arithmétique savante des avantages et des inconvénients de la méthode, et enfin à l'évaluation faite par ces auteurs qui se demandent tous si le structuralisme peut « prendre » tant dans un milieu savant que dans la société dans son ensemble.

1 « Histoire » ou « mythologie » d'un courant de pensée dominant

Passons rapidement sur la mise en évidence du structuralisme comme réseau de pouvoir. Les cinq ouvrages cités entament tous leur analyse en insistant – mais personne n'en est dupe alors – sur le fait que les principaux « acteurs » du structuralisme se connaissent et se fréquentent, souvent amicalement. L'origine « sociale » et « géographique » du courant suffit à le définir : « Les bords de la Seine, dans les V^e et le VI^e arrondissements, entre 1960 et 1966 ¹⁰ ». Dans chacun des cinq ouvrages, les auteurs décident aussi d'en passer par l'étymologie du terme. Un moyen, selon eux, pour mieux en délimiter sa portée actuelle : « Le verbe latin *struere* signifie disposer

6. Fages ajoute, montrant l'ambition dévorante de son propos : « Le projet, la seule ambition du présent ouvrage sont de clarification, de "vulgarisation". L'espoir demeure que cette tentative n'ait pas comporté de notables trahisons. » Fages (1968a : 109).

7. On pourrait penser encore à d'autres noms : Ducrot, Todorov et Sperber (1968) ; Corvez (1969) ; Epistemon (1968).

8. Millet et d'Ainvelle (1970). À ces tentatives de vulgarisation, nous ajouterons, en fonction de nos considérations, des extraits de Amar (1967), Piaget (1968), Simonis (1968) et Schiwy (1973).

9. Il faudrait apprécier avec plus d'attention la personnalité des auteurs de ces ouvrages de vulgarisation, leurs centres d'intérêt, leurs activités professionnelles, leurs appartenances politique, syndicale, religieuse, qui malheureusement, et pour nombre d'entre eux, nous sont mal connus.

10. Millet et d'Ainvelle (1970 : 9). Notons que les auteurs de ces manuels aiment à revendiquer haut et fort leur provincialisme. Un éloignement qui est présenté comme la preuve de leur honnêteté et la « bonne » évaluation de ce courant de pensée enfermé dans quelques arrondissements parisiens.

par couches, assembler, construire¹¹ » ; « Structure vient du latin *struere* qui signifie construire¹² » ; « Le mot est emprunté au latin *struere* qui signifie construire¹³ ».

Surtout, et comme pour toute « véritable » théorie scientifique, c'est aussi une mythologie du structuralisme que les vulgarisateurs entendent développer en essayant de repérer avec précision le moment de la « découverte » de Lévi-Strauss. Double moment en fait. Celui d'un coup de téléphone, à l'automne 1934, à 9h du matin, qui lui donne l'envie de partir sur le terrain¹⁴. Celui, ensuite, de la reprise sous toutes les formes possibles, de l'anecdote de Bernard Pingaud :

« Il [Lévi-Strauss] s'abandonne un dimanche à la contemplation d'un pissenlit. Aucune raison apparente ne rend compte de la forme parfaite de ce modeste globule. Il est, et l'on pourrait n'en rien dire d'autre, sinon ceci, précisément que pour le saisir, pour le voir, il faut en même temps voir d'autres plantes et l'opposer à elles. Il n'est, ce pissenlit – et ne devient intelligible comme tel, c'est-à-dire comme objet offert au sens, donné dans son “beaucoup plus” – que par les rapports de différence qui permettent de l'isoler¹⁵ ».

Le structuralisme possède son *Euréka*, sa pomme, ou plutôt son pissenlit. Il peut désormais être aussi constamment rabattue sur un schème de développement des théories assez banal : celui du « génie ».

Ce n'est qu'après ces quelques rappels (géographique, étymologique et mythologique) que le « courant » est enfin appréhendé d'après ses multiples usages et, surtout, ses mésusages disciplinaires. Tous décident de retracer l'histoire de l'emploi du mot structuralisme depuis 1928 et le Congrès international de linguistique de La Haye qui transforme le terme en un synonyme de « système¹⁶ ». Ce long détour permet de faire comprendre aux lecteurs que contrairement à ce que l'on peut croire, et à cette singulière mode qui se développe dans les faubourgs parisiens, le « vrai » structuralisme a une histoire bien plus longue. Il faut donc commencer par dégager dans cette profondeur historique les principales positions qui désormais s'y trouvent mêlées. C'est ce que Piaget cherche explicitement à dessiner dans son non moins célèbre « Que sais-je ? » :

« Si l'histoire du structuralisme scientifique est déjà longue, la leçon à en tirer est aussi qu'il ne saurait s'agir à son sujet d'une doctrine ou d'une philosophie, sans quoi il eût été bien vite dépassé, mais essentiellement d'une méthode avec tout ce que ce terme implique de technicité, d'obligations, d'honnêteté intellectuelle et de progrès dans les approximations successives¹⁷ ».

11. Millet (1968 : 81).

12. Millet et d'Ainvelle (1970 : 120).

13. Auzias (1967 : 11).

14. On peut lire une « mise en scène » de ce coup de téléphone dans Millet et d'Ainvelle (1970 : 44-45).

15. Fages (1968a : 11).

16. Paradoxalement, aucun des auteurs ne semble s'intéresser aux mathématiques qui offrent une autre genèse du structuralisme, en particulier avec la question des structures algébriques.

17. Piaget (1968 : 117-118).

Ce « dernier-cri » parisien n'est en fait rien d'autre que le prolongement de conceptions et de pratiques mises en œuvre depuis plus d'un demi-siècle dans les écoles formalistes de Russie et dans les cercles linguistiques de Prague ou de New York... Le structuralisme ne serait même qu'une énième version du rationalisme cartésien, du nominalisme, voire du plus simple des sophismes : « pour qui l'homme n'est rien, sinon un effet de lois arbitraires, coutumières, changeantes, absolument étrangères à l'ordre stable de la Nature¹⁸ ».

2 De la difficile définition du/es structuralisme/s

Pour nos auteurs, il s'agit de comprendre comment ce concept de structure a pu se retrouver dans des disciplines aussi différentes que la chimie, la biologie, la psychologie ou la linguistique. Ce vaste répertoire d'usage leur donne l'occasion de poser une première définition de ce courant, et ce même si les principaux structuralistes – Lévi-Strauss en tête – rappellent l'impossibilité d'une telle tentative :

« Tout simplement, c'est une tâche que je n'entreprendrai pas, parce que je crois que nous sommes sous l'emprise d'un très grave malentendu et que le public profane, pour reprendre votre expression, n'a vraiment pas de raisons particulières de s'intéresser à ce que font un certain nombre de spécialistes dans des domaines très techniques [...]. Les recherches d'ordre structural sont une relativement vieille entreprise, et il y a quelque chose de surprenant à les découvrir brusquement¹⁹ ».

On peut identifier deux grandes orientations qui vont de la personnification à outrance du structuralisme à sa clarification conceptuelle et technique. Dans un premier temps, il s'agit de partir des expériences de ceux qui pratiquent le structuralisme, ou qui se sont vus attribuer cette étiquette. Une manière, après la mythologie du pissenlit, de réactiver une nouvelle fois ce schème du génie. C'est toujours vers Lévi-Strauss que les regards se tournent : « Ne serait-il pas plus intéressant de découvrir progressivement le structuralisme – si structuralisme il y a ! – à travers un homme, une œuvre, une pensée ? » se demande par exemple Millet²⁰. « La pensée structuraliste peut être en fait toute entière définie par l'œuvre de Claude Lévi-Strauss », insiste Auzias²¹. Alors que c'est, pour Simonis, sa « passion de l'inceste » qu'il faut explorer pour essayer de comprendre la vraie nature du structuralisme, et en mesurer son ambiguïté fondamentale²². Seconde orientation envisagée, il s'agit de développer une analyse d'ordre

18. Millet et d'Ainvelle (1970 : 79).

19. Millet (1968 : 9). Tous les ouvrages de vulgarisation que nous utilisons font référence à une citation de A. Kroeber que cite également Lévi-Strauss dans son *Anthropologie structurale* : « La notion de "structure" n'est probablement rien d'autre qu'une concession à la mode : un terme au sens bien défini exerce tout à coup un singulier attrait pendant une dizaine d'années [...] on se met à l'employer à tort et à travers, parce qu'il sonne agréablement à l'oreille [...]. Ainsi semble-t-il que le terme de "structure" n'ajoute absolument rien à ce que nous avons dans l'esprit quand nous l'employons, sinon un agréable piquant. » Kroeber (1958) et Lévi-Strauss (1958 : 304).

20. Millet (1968 : 9).

21. Auzias (1967 : 11). Une citation reprise aussi par Millet (1968 : 10). Un moyen qui va lui permettre de parler de plusieurs auteurs qui nient ouvertement être structuralistes, souvent pour préserver leur originalité.

22. « Le structuralisme est le langage de l'inceste, il ne peut réussir dans les termes où il se constitue. Il n'aboutit qu'à parler "métaphoriquement" des structures de l'esprit humain. Il fait de l'homme le "degré

conceptuel, technique. Comprendre le structuralisme n'est envisageable qu'après avoir atteint un certain degré de familiarité avec le vocabulaire employé, qu'il s'agisse du couple « synchronie-diachronie », mais aussi des termes d'« agencement », de « code », de « combinaison », de « connotation », de « contexte », de « discours », d'« effet de sens », de « formalisme », de « langage », de « message », de « paradigme », de « pertinence », de « sérielle », de « signifiant », « syntagme », « système », « transformation » et de « variation »...

Après ces clarifications conceptuelles nécessaires, vient le moment des définitions et, là encore, deux perspectives sont adoptées. Soit il s'agit de reprendre, en citant souvent longuement (et parfois en expurgeant au passage les citations les plus tendancieuses), les propres mots des principaux acteurs du courant (Barthes et Lévi-Strauss en tête). Soit, plus rarement, il s'agit de forger une définition personnelle de ce qu'il faut entendre par structuralisme. Dans ce second cas de figure, plutôt que d'une définition, il s'agit plutôt, en l'espace de quelques lignes, de prendre ses distances avec un courant, ou plutôt une croyance, dont les contradictions sont nombreuses : « Le structuralisme, de quelque obéissance qu'il relève, implique une promotion du langage tous azimuts²³ » ; « on a remarqué que le structuralisme ainsi conçu tend plutôt à prendre pour objet d'étude l'intérieur des sociétés que leur extérieur²⁴ » ; « Plus sérieusement l'analyse structurale, en dépit des "débordements" idéologiques qui se produisent à son sujet (ou sur ses marges) s'est donnée pour tâche d'analyser tous les systèmes seconds (idéologiques) qui s'édifient sur le système de base du langage²⁵ ».

Ces définitions, qui ont pour but de clarifier le structuralisme, opèrent en distinguant le niveau du « structurel » et celui du « structural » (entre les structures sociales telles qu'elles sont – c'est-à-dire des formes directement perceptibles dans la réalité, et les structures de langages correspondantes). Un niveau qui, comme le précise Fages, « ne peut être directement repéré et expliqué. Il faut pour en rendre compte faire intervenir plusieurs épreuves artificielles²⁶ ». Ce besoin de distinction se retrouve ailleurs. Pour Millet et d'Ainville, elle porte même sur trois niveaux : l'intentionnel, le systématique, et le structural. C'est uniquement dans le passage du second au troisième niveau que l'on passerait « irrévocablement d'un horizon à un autre, de celui des éléments et de leurs rapports à celui où l'on produit le schème théorique d'où peuvent être déduites leurs relations. La structure ainsi découverte – ou construite – enveloppe le système de l'objet étudié et aussi tous les systèmes possibles qui émargent au même schéma²⁷ ». Pour d'autres, encore, il s'agit d'explorer la distinction entre « système²⁸ » et « structure », et donc entre « science » et « philosophie », permettant de répartir les acteurs du structuralisme entre « sérieux » et « pas sérieux ».

zéro" d'une science particulière de la nature, l'humain devient inexplicable mais continue de fonder toutes les possibilités du sens. » Simonis (1968 : 12).

23. Millet et d'Ainville (1970 : 109).

24. Auzias (1967 : 23).

25. Fages (1968b : 45).

26. Fages (1968a : 10).

27. Millet et d'Ainville (1970 : 124).

28. Le mot « système », considéré comme plus dynamique, permet de désigner une totalité composée d'éléments dont les corrélations et interdépendances sont telles que le déplacement de l'un d'entre eux entraîne le déplacement des autres.

Ce délicat moment de la définition a été pour nombre d'auteurs un moyen d'engager une première évaluation de la méthode :

« Les utilisateurs avouent leurs souhaits d'atteindre la cohérence du réel qu'ils analysent, et postulent l'interdépendance des éléments qui y figurent sans arriver, la plupart du temps, à déterminer les lois qui l'engendrent. Ils pressentent – ou ils préjugent – l'unité systématique de leur objet. Et comme ils ne peuvent encore la mettre conceptuellement en évidence dans des effectifs ressorts, leur langage “structuraliste” voile plus d'ignorances qu'il ne découvre de connaissances car il indique un horizon pour le moment non accessible, en risquant de faire croire qu'on s'y trouve bel et bien²⁹ ».

Plus abrupte, on peut noter celle de Milet qui en voulant rappeler le « credo » structuraliste, réduit sa définition à ce qui est sans doute alors la critique la plus constante de la méthode (l'oubli des individus) : « Valoriser les structure aux dépens des substances, voilà bien une des tendances les plus profondes du structuralisme ; les contenus n'ont d'importance que dans la mesure où ils sont formalisables³⁰ ».

3 Quelques avantages « scientifiques » d'une méthode

Jouer le jeu de la vulgarisation, exposer l'« essentiel » du structuralisme en quelques lignes, c'est nécessairement donner attention aux avantages de la méthode. Le premier que relève les vulgarisateurs est d'ordre philosophique. Face aux limites de l'existentialisme, à son exaltation du moi, au privilège donné au vécu, à l'introspection et à une certaine forme de narcissisme, le structuralisme propose une description objectiviste des choses. En radicalisant le rationalisme cartésien qui est indispensable à toute méthode scientifique, il serait même une philosophie de la libération qui permet d'échapper aux régularités en les faisant connaître du plus grand nombre³¹.

D'autres bénéfices affleurent au fil des descriptions et des retours théoriques sur les principaux personnages du mouvement. Le structuralisme permettrait d'appréhender des ensembles autrement qu'en termes simples de juxtaposition. Il serait un moyen, aussi, d'atteindre des réalités profondes tout en rejetant le postulat organiciste qui inonde la pensée sociale depuis le XIX^e siècle. En tant que façon de faire, il faciliterait la décomposition / recombinaison, ou l'arrangement, de certains objets : « rechercher des unités constitutives que l'on s'efforce de définir de façon non équivoque en les contrastant par paires et en soulignant leurs écarts différentiels³² ». En nous poussant à aller du simple au compliqué, à décomposer les choses en éléments de plus en plus fins, il inciterait au dégagement de lois. Topologique, aussi, la pensée structurale qui s'aide de tableaux, de paquets de relations, fait découvrir le fonctionnement, les mécanismes profonds d'un phénomène, comme le mariage : « La pensée structuraliste se montre donc capable de créer du rationnel là où il n'y en avait pas. Donc elle doit

29. Millet et d'Ainvelle (1970 :121).

30. Milet (1968 : 108).

31. Auzias (1967 : 222).

32. Milet (1968 : 92).

être considérée comme un phénomène de pensée. Et cela d'autant plus qu'elle tend à la systématisation³³ ».

L'on met aussi au crédit du structuralisme la promesse – ou plutôt l'espoir – d'en arriver à une véritable unité dans les travaux de sciences humaines. Par-delà les coupures entre « culture scientifique » et « culture lettrée », le structuralisme offre la possibilité d'une recomposition-unification majeure des savoirs. Notons, au passage, que le refus de la segmentation disciplinaire prend au même moment de l'ampleur, que l'interdisciplinarité devient un programme de recherche financièrement et politiquement soutenu dont le structuralisme va être l'un des porteurs. On parle de « psychologie sociale », de « sociolinguistique », de « géographie humaine », d'« anthropologie sociale et culturelle ». De nouveaux vocables où la méthode structurale s'immisce avec rapidité. Par ailleurs, et c'est l'une des conséquences du structuralisme, les rapports entre sciences sociales et sciences naturelles sont désormais largement repensés. La biologie et la physiologie deviennent indispensables aux démographes. La botanique, la zoologie, ou encore la minéralogie, le sont pour les ethnologues qui en font des disciplines auxiliaires.

4 Le structuralisme a-t-il pris ?

Pour autant, c'est le point de vue critique qui l'emporte. Les vulgarisateurs précisent, en détail, les limites de cette méthode. Il s'agit surtout d'expliquer pourquoi celle-ci ne peut, ni ne pourra jamais « marcher ». Un constat de plus en plus partagé après 1968 puisque les événements révolutionnaires sont venus infirmer la théorie en mettant en avant son ambiguïté profonde : le rapport entre le système et l'événement³⁴. Pour Millet et d'Ainvelle, le courant est tout bonnement « condamné à se démoder » ; il n'est qu'une « ancienne nouveauté maintenant affadie³⁵ ».

Schématique, idéalisé et figé, antisartriste, d'une rigidité extrême, voire d'un totalitarisme qui annule l'homme, le structuralisme pêche par sa faiblesse métaphysique (alors même qu'elle était jusque là sa « force » philosophique). En refusant de rechercher le sens, les structuralistes renoncent aux propositions universelles. D'un point de vue épistémologique, un tel positionnement implique aussi que les principaux représentants refusent, comme le souligne Piaget, de se questionner sur la genèse des structures. Pis encore, ils ne feraient que réduire le langage à du bavardage, lire les mythes comme l'on bricole un puzzle, rattacher tout à une technocratie, subordonner la moindre pensée au binarisme des ordinateurs. Désacralisante, la théorie se révèle froide et arbitraire³⁶...

À relire ces ouvrages, le devenir scientifique du mouvement est loin d'être envisagé comme une option possible. Et ce d'autant plus que le structuralisme est aussi évalué – jugé serait un terme plus juste – sur ces conséquences politiques, sociales et religieuses.

33. Auzias (1967 : 219).

34. Schaff et Bredel (1972).

35. Millet et d'Ainvelle (1970 : 9).

36. Une manière de qualifier le structuralisme qui permet de renvoyer le lecteur à la partition « société chaude » / « société froide » que crée Lévi-Strauss. Elle permet aussi aux vulgarisateurs de montrer que si le structuralisme fonctionne pour l'analyse de petites sociétés, il n'est pas adapté à l'analyse de nos sociétés complexes.

Jean-Marie Auzias, dans les dernières pages de son ouvrage, nous propose une évaluation de ce type en se demandant, par exemple, si le structuralisme n'est en définitive pas le signe – ou le symptôme – d'une civilisation technocratique, « cyberanthropique » ? La théorie jouerait même le rôle de « chapeau » pour une société devenue de plus en plus répressive. Il suffit de voir l'attrait des structuralistes pour la tautologie, le bouclage et le cercle vicieux pour en être convaincu³⁷. C'est également ce que souligne Fages dans son *Structuralisme en procès* puisque, si procès il y a, celui-ci doit être mené sur le front socio-politique. Le courant est lu comme la source de la déresponsabilisation et de l'absentéisme politique des jeunes générations. Une nouvelle idéologie pour une gauche intellectuelle foncièrement déçue de l'existant... Un point que défend fermement « Gritti-Fages » dans l'ensemble de ses autres (et nombreuses) prises de paroles, dans lesquelles il souligne, utilisant Auzias, que l'idéologie structurale (il ne s'agit plus ni d'une « méthode » ni d'une « démarche » !) est un alibi :

« Le structuralisme n'a pu devenir l'idéologie de la société régnante, que parce qu'il a opéré, au préalable, un passage indu : celui d'une méthode scientifique – acceptable – à un dogmatisme du langage impersonnel. Au passage, il a manqué l'étude du sujet parlant, c'est-à-dire de l'homme agent social³⁸ ».

André Amar pourra soutenir une position similaire dans son « Pour comprendre le structuralisme³⁹ », démontrant que le structuralisme est un courant qui aboutit, en fait, à un véritable renversement des valeurs :

« En définitive c'est bien la liberté et le jugement moral qui sont ici en cause. Et alors nous pouvons nous demander si le structuralisme en effaçant le sujet personnel, en lui imposant le primat de la structure, en rejetant l'humanisme, n'étouffe pas, peut-être à son insu, le problème moral, s'il ne donne pas le coup de grâce à une pensée judéo-chrétienne fondée sur la distinction du bien et du mal. Et alors, cette invasion de la pensée scientifique jusqu'au plus profond de la liberté de l'homme, que signifie-t-elle ? Que la liberté de l'homme est un idéal fallacieux et artificiel ? ou, au contraire, que nous assistons au démembrement d'une architecture spirituelle qui a déjà fait son temps [...] »⁴⁰.

C'est encore la même idée que poursuit A. Milet qui, lui aussi, voit dans le structuralisme « la seule philosophie athée ». Il s'agit, ni plus ni moins, que « de vider la

37. Auzias (1967 : 200).

38. Fages (1968b : 88). Sur cet aspect socio-politique du structuralisme et plus généralement, on peut aussi se reporter à l'ouvrage de Gunther Schiwy, préfacé par Fages-Gritti, dans lequel l'on apprend que l'idéologie du structuralisme est singulièrement opposée à l'existentialisme et donc au christianisme ; qu'elle est une forme aboutie de l'agnosticisme moderne et donc un danger réel pour la théologie qui, par essence, se place du côté de l'herméneutique.

39. La revue bimestrielle *Planète* connaît un tirage important. À chaque publication, ce sont près de 10 000 exemplaires qui sont mis en vente. La présentation du structuralisme qui est faite par Amar se retrouve entre des thèmes plus en accord avec le lectorat classique de la revue, portée par un certain réalisme fantastique, comme par exemple la fête des morts chez les mayas ou la découverte d'une Pompéi crétoise.

40. Amar (1967 : 52).

pensée religieuse – et la pensée tout court – de sa substance ; de lui garder encore, sans doute, une certaine intériorité, mais une intériorité toute relative et provisoire. [...] L'anthropologie remplace avantageusement la religion⁴¹ ».

Ces cinq ouvrages de vulgarisation ont occupé un rôle stratégique dans la compréhension du structuralisme par le grand public à la fin des années 1960. En insistant sur un certain nombre de contradictions portées par les principaux auteurs du courant, ces livres ont renforcé l'idée que la méthode est d'abord celle de quelques uns, et qu'elle n'a d'intérêt et de légitimité que lorsqu'elle se limite à l'analyse d'un corpus clos, ou lorsqu'elle permet d'établir des inventaires ou de dessiner des rapports d'opposition stricts entre divers éléments. Une littérature qui s'amusera aussi de la manière dont certains « structuralistes » chercheront à se détacher de cette étiquette.

Les re-publications constantes de la plupart de ces ouvrages, pour beaucoup au début des années 1970, offriront elles aussi un terrain d'analyse particulièrement révélateur puisque les nouvelles orientations proposées, les spécifications méthodologiques apportées par les principaux acteurs du structuralisme ne sont reprises que pour produire encore plus de confusion, ou pour indiquer que ces nouvelles précautions oratoires ne sont finalement qu'un moyen de maintenir une autorité, une nouveauté, et une différence. Rien de plus ?

Bibliographie

- (1963), « La pensée sauvage et le structuralisme », *Esprit*, novembre.
- (1966), « Le structuralisme. Claude Lévi-Strauss – Roland Barthes – Maurice Godelier », *Aletheia*, n° 4, mai.
- (1966), « Problèmes du structuralisme », *Les Temps modernes*, novembre.
- AMAR, A. (1967), « Pour comprendre le structuralisme », *Planète*, nov.-déc., p. 39-57.
- AUZIAS, J.-M. ([1967] 1970), *Le structuralisme*, Seghers, Paris.
- BARBE, N. (2014), « Sciences sociales et marxisme », *Le Portique* [en ligne], 32 | 2014, mis en ligne le 17 mars 2014, consulté le 28 avril 2016. URL : <http://leportique.revues.org/2714>.
- CONRY, Y. (1974), *L'introduction du darwinisme en France au XIX^e siècle*, Vrin, Paris.
- CORVEZ, M. (1968), *Les structuralistes*, Aubier-Montaigne, Paris.
- DUCROT, O., TODOROV, T., M, SPERBER *et al.* (1968), *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, Le Seuil, Paris.
- EPISTEMON (1968), *Ces idées qui ont ébranlé la France*, Fayard, Paris.
- FAGES, J.-B. (1968a), *Comprendre le structuralisme*, Privat, Paris.
- (1968b), *Le structuralisme en procès*, Privat, Paris.
- GRITTI, J. et TOINET, P. (1968), *Le structuralisme. Science ou idéologie*, Beauchesne, Paris.
- KROEBER, L. (1948), *Anthropology*, New York.
- LÉVI-STRAUSS, Cl. (1958), *Anthropologie structurale*, Plon, Paris.
- LIME, M. (1969), *Dialectique, structuralisme et technocratie*, Les Éditions syndicalistes, Paris.
- MILET, A. (1968), *Pour ou contre le structuralisme. Claude Lévi-Strauss et son œuvre*, Centre diocésain de documentation, Paris.

41. Milet (1968 : 111). Plus généralement sur la réception du structuralisme dans les milieux chrétiens : Gritti et Toinet (1968).

MILLET, L. et VARIN D'AINVELLE, M. (1970), *Le structuralisme*, Psychothèque, Paris.

PIAGET, J. (1968), *Le structuralisme*, PUF, Paris.

SCHAFF, A. et BRENDEL, Cl. (1972), « Le structuralisme en tant que courant intellectuel », *L'Homme et la société*, n° 24-25, p. 73-96.

SCHIWY, G. (1973), *Structuralisme et christianisme*, MAME.

SIMONIS, Y. (1968), *Claude Lévi-Strauss ou la « passion de l'inceste »*. *Introduction au structuralisme*, Aubier-Montaigne, Paris.